

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2019/2020

	Exercice (N-1) Clos le 31/08/2019	Exercice en cours Arrêté le: 31/08/2020	%
* PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT			
PARTICIPATIONS DES FAMILLES	932 159,84	794 828,04	-14,73
PARTICIPATION ETAT COLLECT.PUB	826 798,10	914 727,00	10,63
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	38 196,14	17 919,95	-53,08
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	416 833,48	309 858,16	-25,66
AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	259 933,60	183 199,16	-29,52
PRODUITS FINANCIERS	4 583,47	4 521,24	-1,36
REPRISE SUR PROVISIONS	21 376,03	25 908,06	21,20
TRANSFERT DE CHARGES	3 496,14	6 254,64	78,90
TOTAL PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT	2 503 376,80	2 257 216,25	-9,83
* CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT			
CONSOMMATIONS	644 704,13	544 539,70	-15,54
AUTRES CHARGES EXTERNES	118 695,22	114 811,80	-3,27
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	181 339,86	148 715,81	-17,99
AUTRES IMPOTS TAXES ET ASSIM.	11 700,97	6 871,95	-41,27
COUTS DE PERSONNEL	1 118 448,76	1 026 050,92	-8,26
AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	27 596,03	23 755,81	-13,92
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	230 140,06	224 299,50	-2,54
CHARGES FINANCIERES	12 563,89	11 941,95	-4,95
DOT.PROVISIONS OU RESERVES	18 629,53	34 068,69	82,87
TOTAL CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	2 363 818,45	2 135 056,13	-9,68
RESULTATS COURANTS	139 558,35 (Excédent)	122 160,12 (Excédent)	
* ELEMENTS EXCEPTIONNELS			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	61 009,35	25 945,43	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 563,97	4 069,00	
TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS	45 445,38	21 876,43	
RESULTATS NETS	185 003,73 (Excédent)	144 036,55 (Excédent)	

BILAN SIMPLIFIE ACTIF

NET	BRUT	AMORT/PROV.	NET
Au 31/08/2019			Au 31/08/2020

*** ACTIF IMMOBILISE**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		35 331,56	35 331,56	
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	75 492,10	133 225,57	60 280,54	72 945,03
MATERIELS MOBILIERS LIES A L ACTIVITE	69 429,55	1 141 696,13	1 040 596,07	101 100,06
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 486 257,91	5 309 518,41	2 969 802,72	2 339 715,69
IMMOBILISATIONS EN-COURS	17 288,00			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 038,50	5 152,50		5 152,50

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 652 506,06	6 624 924,17	4 106 010,89	2 518 913,28
-------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

*** ACTIF CIRCULANT**

AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	12 207,10	2 546,00		2 546,00
APPROVISIONNEMENTS	60 244,61	59 808,70		59 808,70
USAGERS	183 924,29	202 621,53	52 159,28	150 462,25
AUTRES CREANCES	83 761,25	19 942,82	8 850,00	11 092,82
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	237,67	237,67		237,67
DISPONIBILITES	1 216 235,31	1 525 185,33		1 525 185,33

TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 556 610,23	1 810 342,05	61 009,28	1 749 332,77
------------------------------	--------------	--------------	-----------	--------------

*** CPTES DE REGULARISATION ACTIF**

REGULARISATION ACTIF	28 995,75	31 519,50		31 519,50
----------------------	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL CPTES DE REGULARISATION ACTIF	28 995,75	31 519,50		31 519,50
--	-----------	-----------	--	-----------

ACTIF

4 238 112,04	8 466 785,72	4 167 020,17	4 299 765,55
--------------	--------------	--------------	--------------

BILAN SIMPLIFIE PASSIF

	Exercice (N-1) Au 31/08/2019	Exercice en cours Au 31/08/2020
* FONDS PROPRES ASSOCIATION		
FONDS ASSOCIATIFS SANS REPRISE	1 738 096,32	1 821 879,36
FONDS ASSOCIATIFS AVEC REPRISE	965 392,49	871 216,21
RESULTATS CUMULES A REPORTER	184 493,71	369 497,44
RESULTATS DE L'EXERCICE	185 003,73	144 036,55
SUBVENT.INVEST.AMORTISSABLES	39 890,03	24 953,09
TOTAL FONDS PROPRES ASSOCIATION	3 112 876,28	3 231 582,65
* PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	102 098,77	110 955,41
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	102 098,77	110 955,41
* DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	715 744,61	668 375,22
AVANCES ACOMPTES FAMILLES	41 706,97	73 533,00
FOURNISSEURS & CPTES RATTACHES	88 410,16	74 515,07
DETTES SOCIALES & FISCALES	62 106,09	61 774,27
AUTRES DETTES	45 315,93	29 631,42
TOTAL DETTES	953 283,76	907 828,98
* CPTES DE REGULARISATION PASSIF		
REGULARISATION PASSIF	69 853,23	49 398,51
TOTAL CPTES DE REGULARISATION PASSIF	69 853,23	49 398,51
PASSIF	4 238 112,04	4 299 765,55

INFORMATIONS SUR LES COMPTES

Exercice : 2019/2020

117 - LYCEE AGRICOLE PRIVE

36 - ST CYRAN DU JAMBOT

I	INFORMATIONS GENERALES
II	INFORMATIONS SUR LE BILAN
III	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT
IV	AUTRES INFORMATIONS

Les comptes de l'Exercice clos au 31/08/2020 font apparaître les éléments suivants :

Total de l'Actif : 4 299 765.55

Contre 4 238 112.04 au 31/08/2019

Excédent Global 2019/2020 : 144 036.55

Contre un Excédent de 185 003.73 en 2018/2019

L'Exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du
01 Septembre 2019 au 31 Août 2020.

I. INFORMATIONS GENERALES :

1) Faits majeurs de l'exercice :

Suite à la crise sanitaire dite de la "Covid-19", l'établissement a fermé ses portes aux élèves le 16 mars 2020. L'établissement a repris en présentiel le 08 juin, ainsi que la restauration et l'internat. Des avoirs ont été faits aux familles, soit 93 511 € au titre de la restauration et 45 824 € pour l'hébergement. Aucun avoir n'a été fait pour la partie "enseignement". Des demandes d'aide au chômage partiel ont été faites, pour un montant de 17 530 €.

Un bâtiment, dit "Nazareth", avait été rénové pour accueillir les élèves du Collège Saint Joseph, de Chatillon, à la rentrée 2018.

Cette rénovation avait été subventionnée par l'UDOGEC du Berry à hauteur de 60 000 €.

Le collège ayant fermé ses portes fin juin 2019, le bâtiment a été repris pour l'activité de l'établissement.

A cet effet, le Lycée a remboursé une somme de 20 000 € sur la demande du financeur. Ce montant est venu en déduction des fonds propres.

Une prime dite "Pouvoir d'achat" a été versée pour la deuxième année. Elle s'élève à 7 533.05 € et reste exonérée de charges sociales.

L'accident survenu en fin d'année scolaire 2017/2018 n'est toujours pas dénoué, l'enquête est toujours en cours.

2) Principes comptables et méthodes de base :

Les Comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

Conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2014-03 et du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et suivant le cadre comptable spécifique à l'enseignement catholique défini par la commission comptable de la FNOGEC :

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3) Tableau d'évolution de la population scolaire de l'Etablissement :

Secteur	Niveau	2018/2019	2019/2020	Variation	%	Nombre de classes 2019/2020
1	ENSEIGNEMENT	225	221	-4	-1,78	14,0
	TOTAL ELEVES	225	221	-4	-1,78	14,0
	Demi-pensionnaires	20	19	-1	-5,00	
	Pensionnaires	184	178	-6	-3,26	

4) Tableau d'évolution de l'activité en heures / centre de formation

LIBELLE	2018/2019	2019/2020	Variation	%
BP Jeps Bac Pro	7 350,00	4 185,00	-3 165,00	-43.06
BP Jeps Licence	5 250,00	4 970,00	-280,00	-5.33
CAPA Maréchalerie	1 750,00	2 038,00	288,00	+16.46
TOTAL	14 350,00	11 193,00	-3 157,00	-22.00

Suite à la crise de la Covid-19, les heures du BP JEPS post bac ont été repoussées jusqu'à mi septembre 2020 au lieu de juin 2020 pour rattraper les heures non effectuées, les heures indiquées concernent la totalité de la formation.

5) Evolution de l'effectif concernant le personnel :

NOM DU SITE	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2018/2019	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2019/2020	Variation	%
Leap Saint Cyran	31,63	30,83	-0,80	-2.53
TOTAL	31,63	30,83	-0,80	-2.53

6) Evolution du parc immobilier

*** Surface Totale Développée :** 9 163.00 m²

- Surface Pédagogique : 5 339.00 m²
- Surface non Pédagogique : 3 824.00 m²

7) Situation Immobilière

BATIMENT	TYPE DE CONTRAT	Date de début	Durée	MODALITE D'EXECUTION
Tous bâtiments	Bail emphytéotique -	01/01/1996	30 ans	Loyer pour la totalité des bâtiments : 92.70 €uros

II . INFORMATIONS SUR LE BILAN

1) BILAN ACTIF

a. Variation des immobilisations (corporelles et incorporelles)

Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de la durée d'utilisation.

Nature de l'investissement	Durée	Taux d'amortissement
Structure (gros oeuvre)	25 à 50 ans	2 à 4%
Façades, étanchéité,couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6.66%
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6.66 à 10%
Agencements intérieurs et décoration (cloisons carrelages..)	10 à 15 ans	6.66 à 10%
Equipements lourds de restauration	8 à 12 ans	8.33 à 12.5%
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20%
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Matériel pédagogique (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Matériel de bureau (hors informatique)	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Equipements pédagogiques lourds (financés par la taxe d'apprent	3 à 5 ans	20 à 33.33%
Matériel informatique	1 à 3 ans	33.33 à 100%
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33.33 à 100%
Logiciels	1 an	100%

NATURE	Montant Brut au 01/09/2019	Acquisitions	Sorties	Virement poste à poste	Valeur brute au 31/08/2020
Immobilisations incorporelles	35 331,56	0,00	0,00	0,00	35 331,56
Terrains et Constructions	133 225,57	0,00	0,00	0,00	133 225,57
Matériels Activité	1 082 850,71	65 845,42	7 000,00	0,00	1 141 696,13
Autres Immobilisations Corporelles	5 285 877,16	28 219,36	21 866,11	17 288,00	5 309 518,41
Immobilisations en cours	17 288,00	0,00	0,00	-17 288,00	0,00
TOTAL	6 554 573,00	94 064,78	28 866,11	0,00	6 619 771,67

Parmi les acquisitions principales :

- Chaudière du château : 49 959.94 €
- Chevaux (4) : 13 600.00 €
- Ordinateurs (14) : 11 304.00 €
- Stand pour le salon du cheval (qp) : 10 570.40 €

b. Variation des amortissements

NATURE	Montant Brut au 01/09/2019	Dotations	Diminutions et/ou reprises	Virement poste à poste	Valeur brute au 31/08/2020
Immobilisations incorporelles	35 331,56	0,00	0,00	0,00	35 331,56
Terrains et Constructions	57 733,47	2 547,07	0,00	0,00	60 280,54
Matériels Activité	1 013 421,16	31 419,66	4 244,75	0,00	1 040 596,07
Autres Immobilisations Corporelles	2 799 619,25	190 332,77	20 149,30	0,00	2 969 802,72
TOTAL	3 906 105,44	224 299,50	24 394,05	0,00	4 106 010,89

c. Variation des immobilisations financières

Libellé	Montant brut au 01/09/2019	Augmentation	Sorties	Valeur brute au 31/08/2020
Titres de participations	1 268,50	14,00	0,00	1 282,50
Dépôts et cautionnements	2 770,00	1 100,00	0,00	3 870,00
TOTAL	4 038,50	1 114,00	0,00	5 152,50

d. Les Stocks

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures destinées à la vente.

Les stocks sont évalués à la valeur actuelle qui correspond à la valeur d'achat des marchandises.

	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Approvisionnements	60 244.61	59 808.70	-435.91	-0.72

dont stock d'aliments : 37 780.11 €

dont stock de carburants : 9 087.69 €

dont stock de poulains : 8 500.00 €

e. Créances usagers, autres créances, fournisseurs débiteurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Toutes les créances apparaissant au bilan ont une échéance inférieure à 1 an.

NATURE	MONTANTS				PROVISIONS			
	2018/2019	2019/2020	Variation	%	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Usagers	245 629.58	202 621.53	-43 008.05	-17.51	61 705.29	52 159.28	-9 546.01	-15.47
Autres créances	83 761.25	19 942.82	-63 818.43	-76.19	0.00	8 850.00	8 850.00	NS
TOTAL	329 390.83	222 564.35	-106 826.48	-32.43	61 705.29	61 009.28	-696.01	-1.13

Usagers : 202 621.53 €

dont Comptes familles : 4 143.87 €

dont Comptes Familles douteux : 52 159. 27 €

dont Marco Polo (colonie de l'été 2020) : 84 924.44 €

Autres créances : 19 942.82 €

dont acompte versé à un fournisseur, sans nouvelle de lui, et provisionné : 8 850.00 €,

f. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement constituées de sicav monétaires, sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Seules les moins - values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

NATURE	2018/2019	2019/2020	Variation	%	plus ou moins value latente
Sicav	237,67	237,67	0,00	0,00	24,55
TOTAL	237,67	237,67	0,00	0,00	24,55

g. Comptes de régularisation Actif

	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Charges constatées d'avance	28 995,75	27 469,50	-1 526,25	-5,26
Autre compte transitoire	0,00	4 050,00	4 050,00	0,00
TOTAL	28 995,75	31 519,50	2 523,75	8,70

dont assurances : 19 745.33 €

dont taxes foncières : 2 450.33 €

dont permise de conduire (compte transitoire) : 4 050.00 €

2) BILAN PASSIF

a. Mouvements des fonds associatifs

	Montant au début de l'exercice 01/09/2019	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice 31/08/2020
Fonds associatifs sans reprise	1 738 096,32	103 783,04	20 000,00	1 821 879,36
Fonds associatifs avec reprise	965 392,49	9 606,76	103 783,04	871 216,21
Résultats cumulés à reporter	184 493,71	185 003,73	0,00	369 497,44
Résultats de l'exercice	185 003,73	144 036,55	185 003,73	144 036,55
Subvent.invest.amortissables	39 890,03	8 104,98	23 041,92	24 953,09
TOTAL	3 112 876,28	450 535,06	331 828,69	3 231 582,65

(1) Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "fonds associatifs avec droit de reprise" ou "fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale ou une autre entité.

Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "fonds associatifs sans droit de reprise".
Ces subventions ne sont pas reprises par le compte de résultat.

Subvention acquises au titre de l'exercice 2019/2020 :

Région Subventions informatiques : 9 606.74 €

UDOGEC du Berry remboursement partiel de la subvention pour "Nazareth" : - 20 000.00 €

(2) Affectation de résultat 2018/2019 :

L'assemblée générale en date du 13 mars 2020 a approuvé les comptes. Le résultat de 185 003.73 euros a été affecté en report à nouveau.

(3) Subventions d'investissements amortissables (essentiellement Taxe d'Apprentissage) :

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrées en produits courants pour un montant égal à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servis à financer.

b. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été déterminées selon les modalités de constitution et d'évaluation prescrites par la réglementation comptable.

	Montant au début de l'exercice 01/09/2019	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice 31/08/2020
Prov indemnités départ retraite	24 860,77	4 549,71	0,00	371,67	0,00	29 038,81
Provision compte épargne temps	77 238,00	4 678,60	0,00	0,00	0,00	81 916,60
TOTAL	102 098,77	9 228,31	0,00	371,67	0,00	110 955,41

Engagement pris en matière de retraite :

Les calculs de provision pour IDR au 31/08/2020 prennent en compte un âge probable de départ en retraite de 62 ans. les indemnités des personnels ayant atteint ou dépassé l'âge de 52 ans au 31/08 sont provisionnées pour 1/10^{ème} chaque année.

c. Etat des échéances des dettes :

	Montant au début d'exercice au 01/09/2019	Montant en fin d'exercice au 31/08/2020	Variation		Echéance	
			Valeur	%	Jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts	715 063,61	667 729,78	-47 333,83	-6.62	47 979,28	619 750,50
Dettes Financières Diverses	681,00	645,44	-35,56	-5.22	645,44	0,00
Sous-total : Dettes Financières	715 744,61	668 375,22	-47 369,39	-6.62	48 624,72	619 750,50
Avances acomptes familles	41 706,97	73 533,00	31 826,03	+76.31	73 533,00	0,00
Fournisseurs & cptes rattachés	88 410,16	74 515,07	-13 895,09	-15.72	74 515,07	0,00
Dettes sociales & fiscales	62 106,09	61 774,27	-331,82	-0.53	61 774,27	0,00
Autres dettes	45 315,93	29 631,42	-15 684,51	-34.61	29 631,42	0,00
Sous-total : Autres Dettes	237 539,15	239 453,76	1 914,61	+0.81	239 453,76	0,00
TOTAL	953 283,76	907 828,98	-45 454,78	-4.77	288 078,48	619 750,50

d. Comptes de régularisation Passif :

Produits Constatés d'avance :

	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Produits constatés d'avance	69 853,23	49 398,51	-20 454,72	-29,28

dont taxe d'apprentissage à affecter : 13 847,24 €

dont autres subventions à affecter : 35 551,27 €

Taxe d'apprentissage collectée à affecter :

		TAXE (n-1) 2019	TAXE (n) 2020
A nouveau 1er septembre (n-1) 2019 :		1 604,98	
Report 1er janvier (n) 2020 :			
Taxe Reçue sur l'exercice :	20 347,24		20 347,24
Utilisation d'équipement : (Compte 131810)	8 104,98	1 604,98	6 500,00
Utilisation de fonctionnement : (Compte 748200)	0,00	0,00	0,00
<u>Solde* intermédiaire au 31 décembre (n-1) 2019</u> <u>(solde* nul ou positif si accord de report par la Préfecture)</u>		0,00	
Reliquat au 31 août (n) 2020 : (compte 487810)			13 847,24

Versements : 20 347,24 €

dont vente d'un cheval pour 10 000.00 €, financé initialement par la taxe d'apprentissage.

III. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1) Evolution des centres de charges et produits :

Centres de Produits Courants (-9,83 %)

• Participations des familles	-14,73 %
• Participation etat collect.pub	+10,63 %
• Subventions de fonctionnement	-53,08 %
• Produits activites annexes	-25,66 %
• Autres produits gest.courante	-29,52 %
• Produits financiers	-1,36 %
• Reprise sur provisions	+21,20 %
• Transfert de charges	+78,90 %

Centres de Charges Courantes (-9,68 %)

• Consommations	-15,54 %
• Autres charges externes	-3,27 %
• Autres services extérieurs	-17,99 %
• Autres impots taxes et assim.	-41,27 %
• Couts de personnel	-8,26 %
• Autres charges gest.courante	-13,92 %
• Dotations aux amortissements	-2,54 %
• Charges financieres	-4,95 %
• Dot.provisions ou reserves	+82,87 %

2) Tableau d'évolution des participations :

ETAT ET COLLECTIVITES	2018/2019	2019/2020	Variation	%
Etat Forfait de fonctionnement	730 144,00	729 388,00	-756,00	-0.10
Etat Article 44 Structurel	93 514,00	167 929,00	74 415,00	+79.58
Etat Article 44 Conjoncturel	3 140,10	17 410,00	14 269,90	NS
TOTAL	826 798,10	914 727,00	87 928,90	+10.63

3) Les éléments exceptionnels :

Les Produits Exceptionnels	(25 945.43)
- Ventes de 8 chevaux immobilisés :	17 700.00 €
- Virements à profits - comptes familles créditeurs :	2 618.46 €
- Solde 4686 - Aide maréchalerie de Mars 2014 - non réclamée :	2 000.00 €
- Solde 4686 - Subventions 2013 à 2016 - Bien dans son corps - non réclamées :	1 676.69 €
- Chèques émis (5) mais non débités :	750.00 €
- Acompte 2017 - vente des anciens copieurs - non dénouée :	200.00 €
- Divers autres produits exceptionnels :	1 000.28 €
Les Charges Exceptionnelles	(4 069.00)
- Valeurs Nettes Comptables des éléments d'actif cédés :	1 716.81 €
- Msa, régularisations 2016 et 2017 créditrices - non perçues :	1 160.57 €
- Charges sur exercices antérieurs :	428.62 €
- Divers :	763,00 €

IV. AUTRES INFORMATIONS

1) Engagements en crédit bail

NATURE	Montant global	Montant restant à régler	Date de fin et durée
Cic Cm Toshiba	32 023,53	18 299,16	01/07/2023 63 mois
Cic Cm Serveur	16 488,00	6 595,20	01/08/2022 62 mois

2) Honoraires du Commissaire aux comptes :

Les établissements scolaires qui dépassent 2 des 3 seuils ci-dessous, ont l'obligation de présenter dans leurs annexes légales le montant détaillé des honoraires du commissaire aux comptes :

- Effectif salarié permanent > 50
- Chiffre d'activité > 7 300 000 €
- Total bilan > 3 650 000 €

L'établissement ne dépassant pas 2 des 3 seuils n'est pas tenu de présenter cette information .

3) Rémunération des dirigeants :

En son article 20, la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 stipule :

"Les associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en natures.

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

Nous ne publions pas la rémunération du dirigeant, car l'association ne comporte qu'un seul dirigeant, ce qui reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

LYCEE AGRICOLE PRIVE SAINT CYRAN
Monsieur le Président
1 route de Chatillon
36700 SAINT CYRAN DU JAMBOT

Nos réf. : SAF/MAX/2386
Objet : Exercice clos le 31/08/2020 – Observations

Fondettes, le 10 mars 2021

Monsieur le Président,

Au terme de notre mission sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020, je tiens à vous faire part des observations suivantes :

Clients produits

L'effectif moyen des élèves 2019/2020 (178) est en baisse de 6 par rapport à l'effectif de l'exercice précédent. Cet effectif est en hausse à la rentrée 2020/2021 (+ 25).

Les taux de forfait au mérite 2020 ont été communiqués par le Président du CNEAP avant l'arrêté des comptes, ce qui est le cas depuis N-2. Cela a permis d'estimer de manière précise le produits à recevoir à ce titre.

Nous attirons de nouveau votre attention à l'assujettissement en matière de TVA sur les prestations en matière d'accueil (Marco polo etc). La partie relative à l'hébergement serait exonérée mais il faudrait être en mesure de mettre en évidence l'aspect non lucratif de la prestation pour les autres lignes de facturation (repas, transport...).

Les clients créditeurs s'élèvent à 35,6 K€ au 31/08/2020 (contre 10,7 K€ au 31/08/2019), nous vous conseillons de procéder à une analyse de ces dettes dans le cadre de la prochaine clôture.

Subvention de fonctionnement

Votre établissement est engagé dans un projet d'échange Erasmus. A ce titre, une convention de subvention a été signée entre l'Agence Erasmus et votre établissement. Les coûts engagés font l'objet d'un suivi analytique dans votre comptabilité et d'un suivi Excel que nous avons rapprochés.

Aucune anomalie n'a été relevée lors de ce contrôle.



1, rue Le Corbusier - BP n°7
37230 FONDETTES
Téléphone : 02 47 42 26 93
Télécopie : 02 47 42 26 09
E-mail : contact@rba.fr
www.rba.fr



RBA est référencé
Organisme de Formation



Trésorerie

Nous avons constaté, dans le cadre de la circularisation du Crédit Agricole, l'absence de la confirmation du compte CE CREDIT AGRICOLE (compte 512005) d'un montant de 71 977,28 € au 31/08/2020. De plus aucune personne habilitée à signer n'est indiquée sur la circularisation.

Nous vous informons également qu'il n'apparaît aucune personne habilitée à signer sur la circularisation de la Caisse d'Epargne.

Nous vous invitons à contacter ces banques afin de procéder à la modification pour l'exercice 2020/2021.

Social

Le document unique des risques (DUER) n'a pas été mis à jour en fonction des mesures sanitaires liées au COVID19. Nous comprenons qu'il devrait être mis à jour par une société début d'année 2021 (société PREVENTIC).

Les entretiens annuels et professionnels ne sont pas terminés. Il serait préférable de mettre en place un outil informatique qui permettrait de recenser l'ensemble des entretiens réalisés auprès du personnel.

Nous vous informons que suite à la crise sanitaire, les bulletins ont été reçus par les enseignants qui ne les ont pas forcément transmis à l'OGEC. Ainsi un récapitulatif des salaires a été envoyé à l'OGEC mais la prévoyance n'a pas été réglée. La prévoyance non réglée est tout de même provisionnée dans les comptes pour un montant similaire à N-1.

Nous n'avons pas eu connaissance des PV de CSE qui ne sont pas transmis à la direction par la secrétaire. Le registre des PV de CSE n'est pas à jour.

Divers

Un accident est survenu au sein de votre établissement en fin d'exercice 2017/2018. Nous comprenons que la famille de votre élève a intenté une action en justice à l'encontre de l'établissement et qu'une enquête est en cours. Une mention dans les informations aux comptes a été faite sur ce sujet. A votre connaissance, aucun élément nouveau n'est intervenu au cours de cet exercice.

Prochain exercice

L'exercice clos le 31/08/2021 sera le premier exercice qui sera impacté par la réforme du plan comptable. La présentation des comptes annuels évoluera (modifications des comptes utilisés, informations complémentaires dans l'annexe). Un schéma différent de comptabilisation sera utilisé également pour les subventions d'investissement. Ce changement de méthode comptable aura un impact sur les fonds propres de l'OGEC.

Il y a aura lieu également de recenser et de valoriser l'ensemble du bénévolat et des mises à disposition gracieuse de matériel, locaux, etc.....

Restant à votre disposition pour toute précision que vous jugerez utile, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la S.A.S. RBA
Sandrine FLEURY